



FRAKTIOUN

Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 17 mars 2014

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 81 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question urgente à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures.

Le 13 mars 2014, le glissement de terrain à la décharge pour déchets inertes à Mondercange a provoqué la destruction d'une partie de la rue d'Esch ainsi que de diverses infrastructures d'approvisionnement et de communication.

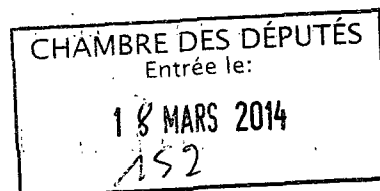
A noter que jusqu'au glissement susmentionné entre 6000 et 8000 tonnes de déchets inertes ont été déposés chaque jour à Mondercange. Or, suite aux événements de jeudi dernier, la décharge est fermée. Les décharges à Hellange ou près d'Ettelbruck n'étant pas en mesure d'accueillir autant de déchets inertes, le secteur de la construction est confronté à une situation problématique. Si la situation persistait, certains chantiers sont menacés d'être fermés comme les déchets inertes ne peuvent pas être évacués.

Au vu de ce qui précède, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

- Monsieur le Ministre peut-il confirmer la situation telle que décrite ci-dessus ?
- Dans l'affirmative, quelles sont les mesures que le Gouvernement entend prendre afin de trouver une solution à court et à moyen terme ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Michel Wolter
Député



Le caractère urgent de la question a été reconnu (18.03.2014)